



اسميح  
تونس  
وتند  
مزلها  
الرحمة  
العلمية  
في  
اعلان  
الوحدة  
بين  
تونس  
وليبيا

## «Le Travailleur Tunisien»

(El Amel Tounsi)

**UN SEUL COMBATTANT SUPRÊME :  
LE PEUPLE**

E 100

Dans la collection  
"Tiers-Monde en lutte"

**Déjà parus :**

- Mahfoud Kaddache : Il y a trente ans le 8 mai 1945.
  
- André Colère : Palestine guerre du peuple.
  
- Jacques Jurquet : Célébration du 20<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution algérienne.
  
- Jusuf Adjitorop : Pour une Indonésie libre et démocratique.

**Sous presses :**

- Xue Fei : La Tanzanie.

*Photo de couverture : manifestation de cheminots.*

**" Le Travailleur Tunisien "**

(El Amel Tounsi)

**UN SEUL  
COMBATTANT SUPREME :  
LE PEUPLE**

**Éditions du Centenaire**

24, rue Philippe-de-Girard, 75010 Paris

Collection

**" Tiers-Monde en lutte "**

## PRESENTATION

« Un combattant suprême : le peuple ». C'est le mot d'ordre qui mobilise les forces révolutionnaires dans la Tunisie d'aujourd'hui. Certains disent là-bas que le « combattant suprême » c'est le chef d'Etat tunisien, Bourguiba. Mais non, le « combattant suprême » ne saurait être un seul homme et qui mène une politique liée à l'impérialisme.

En Tunisie, comme partout dans le monde, le « combattant suprême », c'est le peuple ; ses combats grandissants pour la démocratie, l'indépendance et la révolution le montrent assez, surtout ces derniers mois.

Le texte publié ici dans la collection « Tiers-Monde en lutte » fait le point sur ces luttes du peuple tunisien et fixe les orientations d'action tracées par les marxistes-léninistes tunisiens. C'est le texte d'un discours prononcé par un représentant du journal « **Le Travailleur Tunisien** » (El Amel Tounsi), lors d'un meeting de solidarité avec les victimes de la répression de Bourguiba, le 17 octobre dernier.

Ce texte reste toujours d'actualité par son analyse pénétrante de la réalité tunisienne comme par la richesse des faits et données qu'il livre à tous.

La Tunisie est un pays du Tiers-Monde ; la lutte de son peuple fait partie du courant irrésistible qui fait avancer l'histoire en ces années 70 ; pour lui, l'avenir est radieux s'il entre dans la lutte.

Mais le « chemin est sinueux », et la réalité complexe et en perpétuel changement impose que soient fixées une politique et une tactique appropriées. C'est un souci constant des marxistes-léninistes et du peuple tunisiens que manifeste ce discours plein d'intérêt.

C. G.

Camarades et amis,

101 militants tunisiens membres ou sympathisants de notre organisation viennent d'être jugés par la Cour de Sûreté de l'Etat. 67 parmi eux, travailleurs, petits fonctionnaires, étudiants et enseignants ont été condamnés à des peines allant de 6 mois à 9 ans d'emprisonnement ferme. Ce procès est le dixième procès intenté à des militants de notre organisation et c'est la dixième fois que des militants communistes marxistes-léninistes comparaissent devant les tribunaux pour complot contre la sûreté de l'Etat, diffusion de fausses nouvelles et atteinte au prestige du chef de l'Etat et des membres du gouvernement.

Qu'en est-il en réalité ?

La réalité c'est que depuis une dizaine d'années, une force nouvelle se développe, gagne à elle des secteurs de plus en plus large de la jeunesse révolutionnaire et commence à opérer une jonction avec le mouvement ouvrier et populaire. C'est la force du marxisme-léninisme et la pensée Maotsétoung. Cette force jeune et vigoureuse menace par son développement l'ensemble du système d'exploitation néo-colonialiste imposé à notre peuple. Elle promet de libérer notre pays des chaînes de l'exploitation impérialiste et d'édifier une Tunisie démocratique, populaire, libre et indépendante.

Pour combattre cette force, pour stopper son avance, le régime tunisien mobilise tous ses moyens répressifs : brigades spéciales, police politique, police parallèle, juridiction d'exception, loi anti-constitutionnelle, moyens d'information à sa solde, force politico-religieuse rétrograde et fait appel dans ce domaine également à la technique, aux conseils et à l'aide de ses maîtres impérialistes. Mais si le régime tunisien s'acharne il n'innove point. La réaction mondiale a de tout temps accusé les communistes de complot contre la sûreté de l'Etat. Déjà au procès de Cologne, Marx, Engels, fondateurs du mouvement communiste mondial étaient jugés sous le même chef d'inculpation.

Depuis ce procès et au cours de milliers de procès organisés contre les communistes de par le monde, les marxistes-léninistes authentiques ont toujours défendu avec clarté et conséquence leurs points de vue de principe sur la violence révolutionnaire. Les communistes authentiques soutiennent que l'appareil d'Etat est un instrument de violence et de domination d'une classe sur d'autres classes, ils soutiennent qu'il n'est point d'autre voie pour l'émancipation du prolétariat et des peuples que par la destruction violente de l'appareil d'Etat des classes exploiteuses et son remplacement par leur propre instrument de dictature.

Les enseignements de plus d'un siècle de lutte depuis la Commune de Paris jusqu'aux événements du Chili viennent apporter la preuve du fondement scientifique de la théorie marxiste-léniniste sur la violence révolutionnaire.

Mais si les communistes soutiennent et défendent ce juste principe ils ont toujours rejeté et vigoureusement combattu les conceptions blanquistes putschistes et terroristes, non point par pacifisme mais comme étant complètement étrangères à la conception prolétarienne du monde fondée sur le principe « le peuple seul est le créateur de l'histoire ».

Notre organisation qui est née et qui s'est développée dans la lutte idéologique opposant à l'échelle mondiale, le marxisme-léninisme au révisionnisme moderne a clairement opté pour le juste principe de la violence révolutionnaire. Dans ce domaine comme dans bien d'autres, notre organisation a eu à combattre sur deux fronts : d'une part contre la voie réformiste et le mythe du passage pacifique propagée par le parti révisionniste tunisien et d'autre part contre les conceptions guévaristes et terroristes caractéristiques du révolutionnarisme petit-bourgeois.

C'est dans le cadre de ces options idéologiques et stratégiques parfaitement claires et pour se préparer à toute éventualité qu'un groupe de nos camarades a reçu une formation

au cours d'une visite d'amitié et de soutien à la résistance palestinienne.

Partant d'une juste analyse des conditions objectives et subjectives de la lutte des classes en Tunisie notre organisation n'a jamais soutenu en théorie ni en pratique que l'action militaire était inscrite à l'ordre du jour dans notre pays, bien au contraire nous avons eu à critiquer ouvertement et publiquement les analyses et pratiques contraires soutenues par certains groupes tunisiens.

Ce sont donc nos options idéologique révolutionnaires qui ont valu à nos camarades l'accusation de complot contre la sûreté de l'Etat et c'est sur la seule base de nos écrits théoriques que les tribunaux tunisiens ont condamné des dizaines de nos camarades à des peines de plusieurs années de prison ferme. Cela prouve que s'il y a complot en Tunisie, c'est bien un complot du régime contre la liberté de pensée et d'opinion.

Camarades et amis,

Si le régime tunisien s'acharne contre les marxistes-léninistes, sa répression réactionnaire n'épargne aucune formation politique démocratique et anti-impérialiste. C'est sous les mêmes chefs d'inculpation que de nombreux démocrates et anti-impérialistes ont comparu ces dernières années devant les tribunaux d'exception. Bien que la liberté d'association soit proclamée et garantie par l'article 8 de la Constitution tunisienne, la loi contre les associations de novembre 59 fait dépendre l'exercice de cette liberté de l'arbitraire du ministre de l'Intérieur, elle déclare passible de 5 ans de prison tout membre d'une association à but non lucratif n'ayant pas obtenu l'autorisation préalable du ministre de l'Intérieur.

En fait, est considérée ligue dissoute en Tunisie toute organisation politique syndicale ou culturelle qui échappe au contrôle du Parti unique au pouvoir. C'est au moyen de telles lois anti-constitutionnelles que le pouvoir compte baillonner toutes les libertés démocratiques et empêcher le prolétariat et

les autres classe laborieuses de s'organiser de façon autonome et de se doter de leurs propres instruments de lutte.

C'est en vertu de cette loi anti-constitutionnelle que le ministre de l'Intérieur a interdit en 1966 la constitution d'un comité de soutien à la révolution vietnamienne.

C'est en vertu de cette loi anti-constitutionnelle que des centaines de démocrates et révolutionnaires tunisiens ont été jugés et condamnés à des lourdes peines de prison pour maintien de ligue dissoute.

Cela prouve, camarades, que les procès intentés aux marxistes-léninistes, démocrates et anti-impérialistes tunisiens ne sont ni plus ni moins que des procès des libertés démocratiques dans la Tunisie d'aujourd'hui.

Les libertés d'expression et de presse sont elles aussi ostensiblement proclamées dans l'article 8 de la Constitution tunisienne, mais la réalité de la vie politique est toute différente. Le régime tunisien détient le monopole exclusif d'interdire et de poursuivre toute expression libre sous les accusations fallacieuses de diffamation et de diffusion de fausses nouvelles.

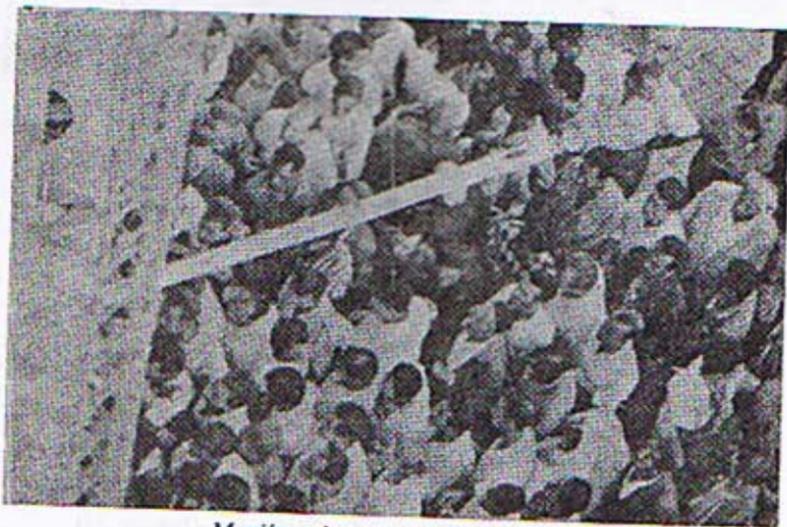
Toute information sur les luttes ouvrières et populaires, tout article sur les réalités économique et sociale de notre pays est considéré comme diffusion de fausses nouvelles, toute révélation politique sur l'oppression sur les agissements de la classe dominante, toute information sur la répression est taxée de diffamation.

Jamais le pouvoir, son procureur, ses juges n'ont pu apporter la preuve de leurs accusations en ce qui concerne la « diffusion de fausses nouvelles ». Au contraire, le développement des luttes populaires oblige le pouvoir lui-même à se lamenter publiquement de la recrudescence des grèves ouvrières les qualifiant de « poignard planté dans le dos de l'économie nationale ».

L'aggravation de la crise générale de l'impérialisme et ses répercussions dangereuses sur l'économie tunisienne oblige le pouvoir à reconnaître ouvertement et publiquement la réalité



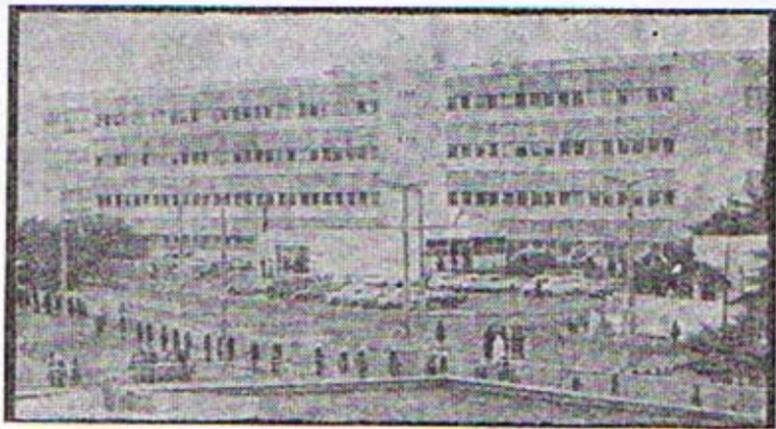
*Procès de Tunis (sept. 68)*



*Manifestation populaire en 1974*



*Manifestation et grève étudiantes (Janvier 76)*



*Un cordon de policiers autour de l'Université (Janvier 76)*

de la dépendance économique de la Tunisie. Les déchirements internes du pouvoir amènent les différentes fractions du régime à se rejeter les unes sur les autres la responsabilité de la répression et du massacre des soulèvements paysans. .

Autant de faits, camarades, qui attestent la vérité de ce que nous disons et le mensonge des accusations du régime. Cela n'empêche point celui-ci de traduire les démocrates, les anti-impérialistes et les marxistes-léninistes tunisiens devant ses tribunaux pour diffamation et diffusion de fausses nouvelles. Cela n'empêche point le pouvoir de signoler son arsenal juridique de façon à faire de la simple diffusion de tract un crime passible de 5 ans de prison selon le nouveau code de la presse voté au début de cette année.

Cela prouve que pour s'opposer à la progression des forces de la démocratie, de l'indépendance et de la révolution le régime est de plus en plus acculé, violant sa propre légalité, à intensifier la répression et à multiplier les procès politiques.

Camarades et amis,

Pour saisir la signification réelle de ce procès nous devons le replacer dans le cadre de la situation actuelle en Tunisie. La Tunisie est un pays du tiers monde dominé par l'impérialisme. Vingt ans après l'indépendance politique, l'économie tunisienne présente toutes les caractéristiques d'une économie dominée. Ces caractéristiques sont particulièrement apparentes dans les relations commerciales et financières avec l'impérialisme et dans le modèle de développement capitaliste choisi par le régime.

95,5 % des exportations de la Tunisie sont constituées de matières premières et de semi-produits assimilables à des matières premières. Deux matières principales, l'huile d'olive et les produits pétroliers, contribuent pour plus de moitié dans la valeur totale des exportations.

72% des échanges commerciaux de la Tunisie se font avec les pays de l'Europe notamment la France, la R.F.A. et l'Italie.

Cet échange commercial de type néo-colonial qui se fait selon le principe de la division impérialiste du travail entre puissances financières et industrielles d'une part et pays producteurs de matières premières d'autre part entraîne un déficit commercial galopant et constitue la base même de l'échange inégal.

L'une des caractéristiques fondamentales de l'impérialisme est la primauté de l'exportation des capitaux sur l'exportation des marchandises.

Or, sur le plan financier la Tunisie se présente comme l'un des pays les plus endettés du monde, eu égard au nombre de ses habitants. Le taux d'endettement de la Tunisie par rapport à son produit intérieur brut a été de 43,1 % en 70 et sera de 44 % en 1976, selon les estimations du IV<sup>e</sup> Plan.

Pour se représenter l'importance des profits que retire l'oligarchie financière de ces opérations, rappelons que le service de la dette a représenté 26,1 % des exportations de biens et services en 1969 et que cette rente a représenté en 1972 25 M.D. C'est-à-dire près de l'ensemble des rentrées de devises provenant de l'épargne de près de 350 000 travailleurs tunisiens à l'étranger. Dans ce domaine également la France occupe une place de choix. C'est le deuxième pays exportateur de capitaux en Tunisie après les Etats-Unis.

Quant au modèle de développement choisi par le régime tunisien il est particulièrement révélateur de sa nature néo-coloniale. 53 % des investissements prévus pour la quadriennie 73/76 vont au secteur des services, c'est-à-dire à un secteur non productif par nature, 14 % seulement vont à l'agriculture et 13 % à l'industrie manufacturière, le reste allant à l'industrie extractive.

Deux secteurs-clés intimement liés aux marchés impérialistes, le tourisme et l'émigration, jouent un rôle fondamental dans l'équilibre de l'économie tunisienne.

Dans le domaine de l'emploi le gouvernement a prévu la

création de 30 000 emplois par an, et l'exportation de 20 000 travailleurs.

Le régime se plait à répéter qu'il a dépassé les prévisions du plan et a créé 42 000 emplois. Il oublie cependant de préciser que 15 000 emplois ont été créés dans le cadre de la loi anti-constitutionnelle d'avril 72 protégeant les industries d'exportation appartenant à des capitalistes étrangers. A propos de ce modèle de développement, Hédi Nouiri, Premier ministre, devait déclarer pas plus tard que la semaine dernière : « Je suis pour la croissance rapide, parce que les conditions de la Tunisie l'exigent, nous devons aujourd'hui satisfaire des besoins qui, hier encore, étaient du superflu. La croissance rapide a par ailleurs pour conséquence une création toujours plus importante d'emplois. Voilà pourquoi je suis partisan de la croissance rapide. Je laisse aux littérateurs le soin de faire la différence entre la croissance et le développement, de nous dire s'il vaut mieux être moins développé et ne pas subir les méfaits d'une croissance effrénée. »

Camarades et amis,

Pays dominé du tiers monde, la Tunisie ne peut rester insensible aux grands changements qui bouleversent le monde. Or, quels sont ces bouleversements, quelles sont les caractéristiques de la situation mondiale actuelle et comment se répercutent-ils sur la situation en Tunisie.

Des changements importants sont intervenus dans la situation mondiale qui ont amené la constitution de trois blocs principaux de pays. Le premier de ces changements importants c'est la transformation de l'Etat socialiste prolétarien de l'Union soviétique en un Etat social-fasciste à l'intérieur et en une superpuissance social-impérialiste à l'extérieur. Le deuxième de ces changements est l'épuisement et le début de déclin de l'autre super-puissance impérialiste, les U.S.A.

Ces deux superpuissances impérialistes constituent le premier bloc ou le premier monde. Leur rivalité pour l'hégémonie sur les régions non seulement agraire mais aussi

industrielle fait peser un grave danger de guerre sur l'ensemble des peuples du monde.

Le troisième de ces changements c'est la constitution du bloc des pays du tiers monde. L'aggravation de la crise de l'impérialisme a impulsé et puissamment encouragé la tendance à l'unité des pays du tiers monde face au colonialisme, au néo-colonialisme, à l'impérialisme et à l'hégémonisme. Le tiers monde constitue aujourd'hui la force motrice principale de l'histoire, la lutte révolutionnaire de ses peuples constituant l'élément fondamental et principal.

Le quatrième de ces changements étant l'apparition du second monde constitué par les pays riches d'Europe et du Japon qui, à des degrés divers, aspirent à se débarrasser de l'hégémonisme des deux superpuissances. Bien qu'étant obligés de traiter dans des conditions plus favorables avec les pays du tiers monde, les pays capitalistes de l'Europe de l'Ouest, et du Japon n'en poursuivent pas moins des objectifs impérialistes. Deux facteurs fondamentaux de cette situation internationale, la crise de l'impérialisme et la lutte des peuples et pays du tiers monde influent puissamment sur la situation politique en Tunisie.

*Camarades et amis,*

Pays dominé du tiers monde, la Tunisie ne peut rester insensible aux grands changements qui voulevèrent la situation mondiale actuelle.

La crise générale de l'impérialisme se répercute dange-reusement sur l'économie tunisienne.

Le phénomène de l'inflation mondiale, la récession et les difficultés que rencontrent les pays impérialistes ont pour effet direct d'accroître la détérioration des termes de l'échange et l'aggravation du déficit commercial de la Tunisie.

Selon les sources officielles le déficit s'est aggravé de 14 % pendant les cinq premiers mois de 75 par rapport à la même période de l'année dernière. Ce déficit est dû à la hausse des

produits mondiaux, les produits industriels importés et à la stagnation des exportations de la Tunisie.

La décision de l'Italie de ne plus acheter l'huile d'olive, ressource particulièrement importante de devises pour la Tunisie, les difficultés rencontrées dans la commercialisation des produits agricoles tunisiens sur le Marché commun ainsi que les pressions exercées pour abaisser le prix des phosphates ont tous concourru à créer cette situation de crise grave. De plus la récession qui sévit en Europe et la décision des pays européens de stopper l'immigration des travailleurs étrangers privent le régime tunisien d'une source particulièrement importante de devises et d'un débouché pour sa main-d'œuvre inemployée.

D'autres secteurs liés aux marchés impérialistes tel le tourisme ne peuvent rester indéfiniment à l'abri de la crise qui secoue l'Europe.

Sur le plan financier le régime tunisien rencontre des difficultés de plus en plus grandes pour trouver des sources de financement. Cette situation de crise générale menace de s'aggraver avec l'approfondissement de la crise impérialiste.

Hédi Nouira reconnaît ouvertement cette situation et déclare : « Toutefois pour ce qui est de la balance des paiements, si elle n'est pas largement excédentaire, elle restera en tout cas équilibrée à cause d'une saison touristique particulièrement brillante.

Il faut ajouter également la récession qui sévit en Europe et dont les répercussions atteindront cette année l'économie tunisienne de plein fouet. Nous sommes en effet dans l'environnement économique de l'Europe. »

Camarades et amis,

Cette situation de crise économique générale se traduit sur le plan social sur une détérioration des conditions de vie des masses populaires. Le poids réel de cette crise ce sont les masses populaires qui le supportent. Ce sont elles qui font les frais de la crise impérialiste.

La hausse galopante du coût de la vie se traduit par une détérioration constante du pouvoir d'achat de la classe ouvrière et des masses laborieuses. Ce sont les petits paysans qui font les frais des difficultés de commercialisation des produits agricoles.

Pour ne citer que l'exemple des huiles, rappelons que la Tunisie, un des premiers pays producteurs d'huile d'olive, exporte la plus grande part de sa production et importe des U.S.A. l'huile de soja pour la consommation intérieure. Rappelons que devant les difficultés rencontrées pour commercialiser ce produit, le gouvernement tunisien a décidé d'abaisser de 30 % le prix de l'huile à l'exportation.

Pour compenser ses pertes, l'Office national de l'huile qui détient le monopole de commercialisation de ce produit décide en même temps d'abaisser de 30 % le prix d'achat intérieur de l'huile. Cette décision ajoutée aux faits que la récolte d'olives s'annonce particulièrement importante cette année et à la capacité de stockage de l'huile va se traduire par un effondrement du prix des olives qui frappera en premier lieu les petits producteurs.

Face à cette crise, les masses ouvrières et populaires accentuent leurs luttes.

La lutte de la classe ouvrière ne cesse de se développer et de gagner chaque jour de nouveaux secteurs. De l'avis même de journalistes étrangers, il ne se passe pratiquement plus un seul jour sans que n'éclatent des grèves ouvrières dans les principales villes du pays. La classe ouvrière renforce son unité et élève son niveau de conscience. Aujourd'hui les ouvriers n'agissent plus en rangs dispersés et les grèves prennent de plus en plus un caractère sectoriel telle la grève des marins qui a immobilisé tous les ports au début de cette année, telle la grève des ouvriers de la S.T.M. qui a paralysé le pays cet été. Au cours de ces luttes les ouvriers posent de plus en plus des revendications démocratiques, notamment le respect des libertés syndicales. Au mois de décembre 74, l'ensemble des

ouvriers de l'usine du textile **FILTISS** ont soutenu une grève d'un mois pour exiger et imposer leurs droits syndicaux. La lutte de la classe ouvrière a encouragé d'autres secteurs des masses laborieuses des villes à engager le combat pour le pain et la liberté.

La grève des chauffeurs de taxis en 74 et les luttes engagées cette année par les employés des P.T.T., les agents techniques et les infirmiers attestent de la généralisation de la lutte de classe à des couches de plus en plus large et nombreuses des masses laborieuses. La grève générale des professeurs de l'enseignement secondaire engagée en janvier 75 pour l'amélioration de leurs conditions de vie et en signe de solidarité avec leurs collègues condamnés lors du procès des marxistes-léninistes en août 74 est venue renforcer et élargir le front de la lutte démocratique en Tunisie.

Le mouvement étudiant et lycéen ne cesse de développer et d'approfondir ses luttes pour les respects des libertés syndicales et démocratiques. Ce mouvement se place aujourd'hui à l'avant-garde des luttes politiques pour la démocratie et l'indépendance nationale, il intègre ses luttes dans le cadre général des luttes populaires et se tient aux côtés de la classe ouvrière comme en atteste la manifestation de soutien aux ouvriers du transport organisée par les étudiants en mai 73.

Dans les campagnes tunisiennes le prolétariat rural engage de son côté une lutte farouche pour défendre son pouvoir d'achat face à l'exploitation de la bourgeoisie bureaucratique et de grands propriétaires fonciers.

Les paysans sans terre organisent l'occupation des terres domaniales dans la vallée de la Medjerda, à Kairouan pour imposer leurs droits à la terre. Les paysans pauvres opposent une résistance farouche contre la spoliation de leurs terres d'où les accrochages sanglants avec les forces de l'ordre, à Haouaria, en 70, à Sidi Bou Zdir en 73, à Zaghouan en 75.

Face à cette situation de crise de l'impérialisme et au développement des luttes populaires démocratiques et anti-

impérialistes en Tunisie, le régime oppose une politique réactionnaire basée sur la collaboration et la répression du peuple. Le régime tunisien se débat dans une crise grave, conséquence de sa politique de collaboration et de soumission à l'impérialisme. Que propose-t-il aujourd'hui pour s'en sortir ? Quelle politique concrète poursuit-il ? Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ?

Le régime tunisien qui dans les années soixante se rendait aux réunions de la Ligue arabe et de l'O.U.A. et des pays non-alignés pour défendre la politique néo-coloniale de l'impérialisme U.S. se déclare aujourd'hui solidaire de la lutte des pays du tiers monde.

Le régime tunisien qui, en 68, a légitimé l'agression criminelle des U.S.A. contre le peuple vietnamien et entretenait des rapports étroits avec les fantoches de Saïgon, félicite aujourd'hui Sihanouk de la victoire du peuple cambodgien. Ce même régime qui, en 73, doutait de l'efficacité de l'arme du pétrole, appelait à la modération et sabotait l'embargo pétrolier en vendant son pétrole aux pays boycottés (notamment la Hollande) se déclare aujourd'hui solidaire de la lutte des pays du tiers monde pour un nouvel ordre économique mondial.

Ces changements dans la politique étrangère de la Tunisie ne relèvent pas que de la démagogie. Ils sont les résultats des changements intervenus dans les rapports de force à l'échelle mondiale entre l'impérialisme et les peuples du tiers monde. Ces changements dans la politique étrangère du régime tunisien s'expliquent d'une part par la gravité des répercussions de la crise impérialiste sur l'économie tunisienne et d'autre part par les effets positifs de la lutte engagée par les pays du tiers monde pour la défense des richesses nationales.

Pour la première fois en 74 la balance commerciale tunisienne n'a enregistré que 19 % de déficit (alors que ce déficit oscillait auparavant entre 45 et 40 %). Ce résultat a été acquis grâce à la hausse des prix de matières premières. Le

régime tunisien trouve donc un intérêt matériel à soutenir la lutte des pays du tiers monde. Par ailleurs, pour limiter les effets de la crise impérialiste et pour rétablir quelque peu le déficit de la balance commerciale qui a de nouveau atteint 44 % en 75, le régime se propose d'arrêter l'importation des produits alimentaires en intensifiant la production céréalière.

Ce sont là quelques aspects des changements intervenus dans la politique intérieure et extérieure du régime, mais ces changements mettent-ils en cause sa politique de capitulation devant l'impérialisme et de répression du peuple ?

L'analyse concrète de la politique économique intérieure et extérieure du régime tunisien montre que ces mesures ne sont en fait que des réformettes destinées à sauver un édifice qui menace de s'écrouler.

Compter sur l'impérialisme demeure malgré les changements l'option fondamentale du régime. Le régime multiplie aujourd'hui ses appels à l'impérialisme, notamment les pays impérialistes d'Europe pour le sortir de sa crise.

C'est dans le cadre de ce qu'il appelle un contrat de développement global avec la CEE qu'il compte trouver une issue à sa crise.

Le contenu réel de ce contrat, c'est une intégration accrue de l'économie nationale tunisienne au système impérialiste mondial. L'axe fondamental de la politique actuelle du régime vise à l'élargissement de l'accord d'association conclu avec la CEE en 1969. Cet élargissement a pour objectif premier d'octroyer à la Tunisie les privilèges de commercialisation de ses produits agricoles. Deuxièmement, d'obtenir des facilités à l'exportation de la main-d'œuvre notamment en direction des pays de la C.E.E. Troisièmement, d'obtenir une aide financière accrue soit dans le cadre d'investissements privés soit par le financement de ses projets par la Banque Européenne de Développement.

Camarades et amis,

C'est dans le cadre de cette politique de collaboration du régime avec l'impérialisme que s'inscrit la répression qu'oppose le régime au développement des luttes populaires.

Privé de son organisation syndicale, la classe ouvrière tunisienne ne désarme pas pour autant. Pour s'opposer au développement de sa lutte, pour briser ses grèves, le pouvoir ne recule devant aucun moyen, il fait investir les usines par la police, arrête les ouvriers grévistes, les torture et les fait condamner pour fait de grève. En mai 73, deux ouvriers du transport tomberont au cours d'un accrochage avec les brigades de l'ordre public ; en novembre 73, le gouvernement fait voter une loi anti-grève, mais la violence réactionnaire, la torture, les arrestations arbitraires et les lois anti-ouvrières n'arrêteront pas la lutte de la classe ouvrière qui se développe s'approfondit avec le développement et l'approfondissement de la crise générale de l'impérialisme.

Au mouvement étudiant qui ne cesse de développer sa lutte pour un système d'enseignement démocratique et pour le respect des libertés démocratiques et syndicales, le régime oppose une répression accrue, après avoir tenté cet été de mettre au pas le mouvement étudiant par la tenue d'un congrès fantoche de l'U.G.E.T. Le régime se prépare à appliquer un projet de réforme de l'enseignement qui érige la sélection comme principe de sa politique éducationnelle et vise à étouffer les libertés politiques dans l'université.

Au mouvement paysan qui lutte pour la terre, le régime répond par une répression d'une rare violence. Pour spolier près de 300 familles paysannes au profit d'un propriétaire foncier de la région de Zaghouan, les forces de l'ordre procédèrent à l'arrestation de 120 paysans et paysannes et incendièrent leurs habitations après un accrochage sanglant.

Camarades et amis,

C'est dans ce contexte de lutte populaire et de répression que s'inscrit le procès des 101 militants révolutionnaires marxistes léninistes.

L'arrestation de ces militants est intervenue aux mois de février-mars en raison du rôle qu'ils ont joué dans l'impulsion et le soutien du mouvement ouvrier et démocratique qui a connu un flux particulièrement important au début de cette année. C'est pour empêcher la fusion du mouvement M.-L. avec le mouvement ouvrier et populaire et pour entraver la construction du parti du prolétariat que le régime a procédé à l'arrestation de nos camarades sauvagement torturés et condamnés.

Mais cette répression réactionnaire ne pourra en aucun cas empêcher le développement des forces révolutionnaires ni entraver la marche irrésistible du peuple tunisien vers la démocratie et l'indépendance nationale.

La situation mondiale est particulièrement favorable pour le développement des forces de la démocratie, de l'indépendance et de la révolution. Le mouvement marxiste-léniniste tunisien saura mettre à profit cette situation favorable pour avancer vers la construction du parti du prolétariat et unir l'ensemble des forces du peuple en un front uni démocratique et anti-impérialiste. La situation objective nous pose la tâche historique de libérer notre pays de la domination impérialiste et d'édifier une Tunisie démocratique et populaire. Cette tâche révolutionnaire incombe à toutes les forces démocratiques et patriotiques qui doivent dès maintenant unir leurs efforts et préparer les bases du front uni démocratique et anti-impérialiste.

Cette unité d'action peut et doit commencer par la lutte pour le respect des libertés démocratiques ; dans ce cadre nous devons exiger ensemble l'abrogation de la loi contre les associations de novembre 59 ainsi que toutes les lois qui portent atteinte aux libertés démocratiques fondamentales.

Nous devons exiger tous ensemble l'amnistie générale et la libération immédiate et inconditionnelle de tous les détenus politiques.

**EN AVANT POUR LA CONSTRUCTION DU PARTI  
MARXISTE LENINISTE DU PROLETARIAT EN TUNISIE  
DEMASQUONS LE VRAI VISAGE DU REGIME DE  
BOURGUIBA  
LIBERTES IMMEDIATES POUR TOUS LES  
DETENUS POLITIQUES  
UN SEUL COMBATTANT SUPREME : LE PEUPLE  
TOUS UNIS NOUS VAINCRONS.**

Le 17 Octobre 1975

« Un combattant suprême : le peuple », c'est le mot d'ordre qui mobilise les forces révolutionnaires dans la Tunisie d'aujourd'hui.

Voilà ce qu'illustre le discours prononcé par un représentant du « Travailleur Tunisien » en octobre dernier, lors d'un meeting tenu contre la répression de Bourguiba. L'analyse pénétrante, la richesse des faits et l'intérêt des perspectives tracées-là par les marxistes-léninistes tunisiens ont justifié la publication de ce texte dans la collection « Tiers-Monde en lutte ».



“ TIERS-MONDE EN LUTTE ”